



L'an deux mil vingt-six, le 29 avril,

Un Conseil Municipal s'est réuni en son lieu habituel, sous la présidence de Madame le Maire, Corinne DUCROCQ.

Date de convocation : 23 avril 2026

Heure d'ouverture de la séance : 19h08

Secrétaire de séance : Laetitia LACOTTE

<u>Nombre de membres</u>	<u>Présents</u> : Corinne DUCROCQ, Dominique BEAU, Morgane AUTHIER, Dominique JOUSSE, Christian BERTRAND, Pauline BONIN, Gilles COUSTY, Fabrice LACOMBE-MENEGHELLO, Laetitia LACOTTE, Françoise LE GOFF, Marie-Blandine LEROY-DEVOS, Josiane ROULON, Marie-Christine SAUMANDE, Francis VALENTIN
En exercice : 15	
Présents : 14	
Votants : 14	
Pouvoir : 00	
	<u>Absents excusés</u> : 0
	<u>Absents</u> : Jean-François THOMASSON

1) Approbation du Conseil municipal du 14 avril 2026.

Mme le Maire demande au Conseil Municipal s'il existe des remarques concernant le compte-rendu du 14 avril 2026. Aucune remarque. Il est approuvé à l'unanimité.

2) Demande de subvention de l'AAPPMA – Délibération.

Une délibération concernant cette subvention a déjà été prise au Conseil Municipal du 13 février 2026 sous le numéro N°15-2026.

3) Désignation d'un élu référent « Forêt/Bois » – Délibération.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de désigner un élu référent « Forêt/Bois ».

Madame Laetitia LACOTTE propose sa candidature.



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :

- **Décide**, d'approuver la nomination de Madame Laetitia LACOTTE au poste d'élu référent « Forêt/Bois ».

Détail du vote :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 14

4) Vote du taux des taxes directes locales 2026 – Délibération.

Vu l'état de notification des taux d'imposition 1259,

Après délibération, Le Conseil municipal,

- **Décide**, à l'unanimité de ses membres présents de fixer les taux d'imposition comme suit pour l'année 2026 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 42,65 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 87,29 %
- Taxe d'habitation : 10,49 %

5) Approbation du Compte Financier Unique – Budget Principal 2025 (CFU) – Délibération.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Françoise LE GOFF, délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2025 dressé par Corinne DUCROCQ, Maire, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		294 624,89	347 834,81		347 834,81	294 624,89
Opérations de l'exercice	648 753,19	763 476,75	377 885,85	498 538,04	1 026 639,04	1 262 014,79
TOTAUX	648 753,19	1 058 101,64	725 720,66	498 538,04	1 374 473,85	1 556 639,68
Résultats de clôture		409 348,45	227 182,62			182 165,83
Restes à réaliser			74 720,39	337 631,16	74 720,39	337 631,16
TOTAUX CUMULES	648 753,19	1 058 101,64	800 441,05	836 169,20	1 449 194,24	1 894 270,84
RESULTATS DEFINITIFS		409 348,45		35 728,15		445 076,60

- Il est approuvé à l'unanimité.



6) Affectation du résultat du Budget Principal – Délibération.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Corinne DUCROCQ, après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2025 dressé par Corinne DUCROCQ, Maire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice.

Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	409 348,45
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (763 476,75 - 648 753,19)	114 723,56
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	294 624,89
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-227 182,62
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (498 538,04 - 377 885,85)	120 652,19
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = ID 001)	-347 834,81
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (337 631,16 - 74 720,39)	262 910,77
Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)	35 728,15

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	409 348,45
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

- Il est approuvé à l'unanimité.

7) Vote du budget 2026 budget principal mairie Coulaures – Délibération.

Madame le Maire, après avoir distribué le budget prévisionnel sur papier à tous les conseillers, procède à la présentation de ce budget, chapitre par chapitre.

Il en ressort :

- Section de fonctionnement équilibrée en dépenses et en recettes : **1 125 644,75 €**
- Section d'investissement équilibrée en dépenses et en recettes : **894 781,16 €**

Après avoir entendu les sommes énoncées en sections de fonctionnement et d'investissement, le Conseil Municipal,

- **Décide**, à l'unanimité de ses membres présents, d'approuver le budget principal de la commune pour l'exercice 2026.
- **Autorise**, Mme le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

8) Approbation du Compte Financier Unique Budget Annexe 2025 (CFU) – Délibération.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Françoise LE GOFF, délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2025 dressé par Corinne DUCROCQ, Maire, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		9 278,07		5 498,03		14 776,10
Opérations de l'exercice	2 798,99		1 570,00		4 368,99	
TOTAUX	2 798,99	9 278,07	1 570,00	5 498,03	4 368,99	14 776,10
Résultats de clôture		6 479,08		3 928,03		10 407,11
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	2 798,99	9 278,07	1 570,00	5 498,03	4 368,99	14 776,10
RESULTATS DEFINITIFS		6 479,08		3 928,03		10 407,11

- Il est approuvé à l'unanimité.

9) Affectation du résultat Budget Annexe – Délibération.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Corinne DUCROCQ, après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2025 dressé par Corinne DUCROCQ, Maire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice.

Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	6 479,08
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (0.00 - 2 798,99)	-2 798,99
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	9 278,07
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	3 928,03
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (0.00 - 1 570,00)	-1 570,00
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = IR 001)	5 498,03
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	
Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)	3 928,03

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	6 479,08
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

- Il est approuvé à l'unanimité.

10) Vote du budget 2026 budget multiple rural – Délibération.

Madame le Maire, après avoir distribué le budget prévisionnel sur papier à tous les conseillers, procède à la présentation de ce budget, article par article.

Il en ressort :

- Section de fonctionnement en dépenses et recettes : **12 146,18 €**
- Section d'investissement en dépenses et recettes : **10 579,26 €**

Après avoir entendu les sommes énoncées en sections de fonctionnement et d'investissement, le Conseil Municipal,

- **Décide**, à l'unanimité de ses membres présents, d'approuver le budget annexe « Multiple rural » pour l'exercice 2026.
- **Autorise**, Mme le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

Questions diverses

- Une intervention de la part d'un élu concernant les moustiques tigre a eu lieu. Celle-ci explique comment le moustique tigre est arrivé et donne des conseils concernant les différents moyens de lutte pour éviter la prolifération. Elle indique également qu'il est important d'aller se faire tester chez le médecin en cas de doute possible d'une maladie transmise par ce dernier.
- Pour finir, une information est parvenue dans la journée concernant la cession de chemins ruraux. Il en ressort qu'il est interdit de vendre un chemin au prix de 1 euro symbolique. Ce dernier doit-être vendu au prix des domaines.

Fin de séance : 20h45



Récapitulatif des délibérations prises lors de la séance

Du 29 avril 2026

- ❖ 55-2026 – Demande de subvention de L’AAPPMA – Délibération
- ❖ 56-2026 – Désignation d’un élu référent « Forêt/Bois » – Délibération.
- ❖ 57-2026 -Vote du taux des taxes directes locales 2026 – Délibération.
- ❖ 58-2026 – Approbation du Compte Financier Unique Budget Principal 2025 (CFU) – Délibération.
- ❖ 59-2026 – Affectation du résultat du Budget Principal – Délibération.
- ❖ 60-2026 – Vote du budget prévisionnel Principal 2026 – Délibération.
- ❖ 61-2026 – Approbation du Compte Financier Unique Budget Annexe 2025 (CFU) – Délibération.
- ❖ 62-2026 – Affectation du résultat Budget Annexe – Délibération.
- ❖ 63-2026 – Vote du budget prévisionnel Annexe 2026 du Multiple Rural – Délibération.



SIGNATURES

NOMS	SIGNATURE
Corinne DUCROCQ	
Dominique BEAU	
Morgane AUTHIER	
Dominique JOUSSE	
Christian BERTRAND	
Pauline BONIN	
Gilles COUSTY	
Fabrice LACOMBE-MENEGHELLO	
Laetitia LACOTTE	
Françoise LE GOFF	
Marie-Blandine LEROY-DEVOS	
Josiane ROULON	
Marie-Christine SAUMANDE	
Jean-François THOMASSON	ABSENT
Francis VALENTIN	

